

DÉMARCHE TAUTEM

RIEN N'EST JOUÉ

Les négociations TAUTEM (Travaillons AUtrement et Transformons Ensemble nos modes de Management) battent leur plein. Comme nous l'avons indiqué dans notre communiqué précédent, les équipes de négociations FO agissent dans un esprit de préservation de la vie professionnelle et personnelle, sans oublier la vie sociale des équipes de travail. Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Le point sur les 5 négociations

Prise de travail sur chantier :

L'objet est de permettre aux agents de se rendre directement sur le lieu de leur premier rendez-vous et/ou de finir leur journée de travail sur le lieu de la dernière intervention. Au fur et à mesure des négociations, le cadre proposé se resserre et devient rigide. Pour l'instant, la Direction n'accède pas à nos demandes, notamment sur l'utilisation du véhicule bleu et l'organisation du travail. **Pour FO, la prise de travail sur chantier ne doit pas entraîner un surplus de contraintes, ni d'activités.**

Flexibilité des horaires

L'objectif est de gagner en flexibilité individuelle, avec la possibilité pour l'agent de décaler son heure de début (ou de fin) de journée, tout en réalisant le nombre d'heures de travail prévues sur sa journée.

Les représentants FO ont identifié plusieurs situations mettant en difficulté cette modalité dans les groupes de travail (travail en équipe, sur chantiers...).

Travail à distance (TAD)

L'objet est d'améliorer l'accord existant en prenant en compte l'expérience du TAD « contraint » par la crise sanitaire. Les modalités proposées sont plus larges et plus souples que l'accord précédent. **FO insiste sur les conditions de travail des télétravailleurs et sur la prise en charge des frais induits par le télétravail.**

Droit à la déconnexion

Chaque salarié a le droit à une connexion maîtrisée permettant d'assurer le respect de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, ainsi que les temps de repos et de congés.

L'accord existant a eu une portée limitée. Il s'agit de rendre ce droit réellement appliqué au sein de l'entreprise. Les nouvelles modalités de travail vont le rendre incontournable. **Pour les représentants FO, le droit à la déconnexion est incontournable pour préserver la santé des agents au travail.**

Dialogue social

Le dialogue social entre les organisations syndicales, représentant le personnel, et la Direction ne se limite pas aux instances de représentation. L'objectif de la Direction est de fluidifier ce dialogue, de le formaliser si besoin, notamment en ce qui concerne les expérimentations qui fleurissent sur tout le territoire. **Pour FO, le dialogue nécessite un respect de chaque interlocuteur. FO demande que chaque expérimentation soit examinée dans les instances de représentation du personnel.**

Les préoccupations de vos représentants FO Energie et Mines sur ces concertations

- “ Votre santé et votre sécurité,
- “ La protection de l'équilibre vie professionnelle et personnelle,
- “ La vie sociale des équipes de travail,

- “ La charge de travail des managers en charge d'organiser et de mettre en œuvre, avec leurs équipes, ces nouvelles modalités,
- “ La préservation des accords sur le temps de travail et l'astreinte.



N'hésitez pas à contacter vos représentants FO Energie et Mines pour en savoir plus ou pour exprimer vos propositions sur ces sujets